

Pescatlantique 2

Sommaire

Contexte	2
L’Aglia : une expertise reconnue sur la thématique du pescatourisme	2
Le développement des activités de diversification	2
Le projet Pescatlantique 2	3
Finalité du projet	3
Objectifs et plan d’actions	3
Contact	4



L’Aglia, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l’aquaculture

Contexte

L'Aglia : une expertise reconnue sur la thématique du pescatourisme

En embarquant des passagers à leur bord tout en exerçant leur activité, les pêcheurs et les conchyliculteurs peuvent par le pescatourisme, faire découvrir leur métier et le milieu dans lequel il le pratique.

Cette diversification par le pescatourisme, l'Aglia la suit depuis 2006 au travers de différents projets : EQUAL/DEFIS, PRESPO, PESCATLANTIQUE 1 (Figure 1)...

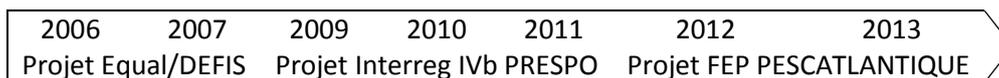


Figure 1 : historique de l'implication de l'Aglia sur la thématique du pescatourisme depuis 2006

Notre expertise sur ce sujet est maintenant reconnue par nos partenaires et reçoit des sollicitations régulières sur ce sujet. Nos actions ont permis :

- la production de documents qui ont apporté des informations indispensables aux professionnels comme les fiches méthodologiques pour se lancer dans l'activité de pescatourisme, ou l'étude sur l'évaluation d'un modèle économique de pescatourisme ;
- l'évolution de la réglementation nationale au sein du groupe de travail national, associant le CNPMM, le CNC, la DAM, la DPMA et Marco Polo et l'élaboration d'une charte nationale ;
- la mise en réseau des informations sur l'ensemble de la façade Atlantique, permettant notamment à des professionnels d'avoir accès aux informations de manière individuelle.

Le développement des activités de diversification

Le **pescatourisme** est désormais bien implanté sur certains territoires (Arcachon et Côte Basque/Sud Landes). Cette diversification permet de valoriser et promouvoir le secteur de la pêche et de la conchyliculture.

En proposant une immersion dans leur quotidien, les professionnels vivants de la mer peuvent ainsi communiquer sur la culture, les traditions, et leurs métiers (conditions de travail, savoir-faire nécessaire pour obtenir des produits de qualité) auprès du grand public. A l'échelle des filières, leurs activités sont ainsi mieux comprises et soutenues par les consommateurs. Cette diversification permet de véhiculer une **image positive** de leurs filières économiques, qui tendent vers un avenir fait d'innovations et de recherche de l'excellence (gustative, sociale, environnementale, ...). C'est également une promotion unique de **l'identité d'un territoire**.

Cette diversification socio-économique permet également de réaffirmer le statut du pêcheur/conchyliculteur en tant **qu'acteurs du territoire** : en effet, le développement du pescatourisme s'est principalement inscrit dans des démarches de développement territorial plus globales, de type Axes 4 du FEP.

Malgré les avantages que cette diversification génèrent, elle peine à se développer sur certains territoires, en raison de multiples facteurs (mise aux normes qui peut nécessiter un investissement financier important, réglementation, contexte non favorable etc.). Pour y palier, des professionnels souhaiteraient que le pescatourisme s'inscrive dans une démarche plus globale et fasse partie d'une offre touristique plus large.

Déjà abordée par Marco Polo lors du GT national du 30 avril 2013, cette offre pourrait être assimilée au concept de "Bienvenue à la Ferme" avec :

- le pescatourisme pêche et conchyliculture,
- les visites d'exploitation en tracteur et visites des claires pour les conchyliculteurs,
- la dégustation des produits de la mer,
- l'hébergement.

Les professionnels souhaiteraient surtout faire **déguster les produits pêchés ou récoltés** lors de sorties pescatourisme en complément de quelques autres produits, issus des productions locales, afin de valoriser leur production et de prolonger tout naturellement les sorties en mer, en proposant aux passagers de goûter les espèces pêchées, parfois méconnues. Autorisées sur certains ports, les dégustations ne sont pas encadrées par une réglementation nationale pour autant.

D'autre part, sur certains territoires, **l'accès aux zones ostréicoles** ne peut se faire qu'en véhicule terrestre, souvent un tracteur. L'Agia a été sollicitée à plusieurs reprises sur ce sujet, sans pour autant pouvoir apporter les réponses aux professionnels.

Et en ce qui concerne **l'hébergement**, c'est un concept également novateur, ayant une portée sociale forte puisqu'il implique la participation des familles des professionnels. Des études, voire des initiatives, ont été développées localement, sans pour autant qu'il existe une vision globale sur la façade atlantique.

Le projet Pescatlantique 2

Finalité du projet

L'implication de l'Agia sur ce sujet, appelé "ittitourisme" en Italie, répond à l'orientation 1 du plan stratégique de l'Agia et plus particulièrement à l'objectif "diversifier les activités et/ou les productions". Pour partie, il répond également à l'orientation 3 puisque des formations seront très vraisemblablement nécessaires, ainsi qu'à l'orientation 2, le pescatourisme permettant déjà de valoriser des pratiques durables.

Le nouveau projet sur le pescatourisme et les activités touristiques de diversification qui lui sont liés a été baptisé PESCATLANTIQUE 2 pour des questions comptables, de lisibilité vis-à-vis des professionnels, mais également pour pouvoir continuer à utiliser le logo du projet.

De la même façon que pour PESCATLANTIQUE, il ne s'agit pas pour l'Agia de mener des initiatives locales, mais de jouer le rôle d'intermédiaire entre les structures professionnelles locales et les instances nationales, tout en favorisant la mise en réseau des informations sur sa façade.

Objectifs et plan d'actions

Financé par les 4 Conseils Régionaux de la façade atlantique, ce projet doit permettre l'échange de compétences et de connaissances entre les territoires de la façade Atlantique et de relayer leurs besoins auprès des instances nationales.

Les 3 volets de notre projet doivent répondre à ces objectifs :

1. Suivre le pescatourisme sur la façade Agia

L'Agia suit les actions portées par les territoires tout en apportant son expertise sur les activités de diversification par le tourisme aux professionnels qui le désirent.

2. Réaliser un état des lieux des offres touristiques (pescatourisme, dégustation, hébergement)

L'état des lieux comporte deux volets : le recensement de ces activités, et l'analyse des réglementations qui s'y appliquent (dont l'accessibilité des zones ostréicoles par voie terrestre). Notre objectif est d'améliorer la connaissance des initiatives territoriales et de comprendre les dynamiques propres à chacun des territoires. Ce recensement sera valorisé sous la forme d'un site internet, accessible sur le site de l'Agia.

3. Participer aux réflexions d'ordre national

Le groupe de travail national dans lequel l'AgliA est active, est un lieu d'échange privilégié avec les instances nationales.

Ses réunions permettent de travailler sur **l'homogénéisation des réglementations nationales sur la dégustation et l'hébergement**. Cela permet de travailler avec les instances nationales. Les structures professionnelles seront régulièrement interrogées sur leurs besoins et leurs avis concernant les propositions.

Elles donnent aussi l'occasion d'évaluer les besoins et d'identifier les solutions possibles au développement d'une **offre touristique globale** similaire à celle de « Bienvenue à la Ferme ». Il s'agira de participer à l'évaluation des besoins et aux réflexions sur les solutions possibles pour un développement d'une offre touristique globale, notamment en termes de gouvernance.

L'AgliA a donc deux rôles principaux pour ses membres :

- Jouer un rôle d'**intermédiaire** entre les structures professionnelles locales et les instances nationales, notamment en relayant les informations, les attentes, les questionnements... des professionnels, des structures qui les représentent, et des territoires.
- Proposer un **appui technique** auprès des professionnels ou des structures des territoires. L'AgliA répond à toutes demandes de clarification des modalités liées à la mise en œuvre d'activités de diversification. Elle peut également, selon les demandes, présenter la démarche et envoyer les fiches méthodologiques sur le pescatourisme.

Contact

AGLIA - Elodie Etchegaray – etchegaray.aglia@orange.fr - 05 46 82 60 60